

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRITICAL ELEMENTS ANNONCE LES RÉSULTATS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

14 juillet 2023 - MONTRÉAL, QUÉBEC – Critical Elements Lithium Corporation (la « **Société** » ou « **Critical Elements** ») (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) est heureuse d'annoncer qu'à son assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« Assemblée ») tenue le 13 juillet 2023, les actionnaires de la Société ont approuvé toutes les résolutions, comme suit :

- Élection de Jean-Sébastien Lavallée, Steffen Haber, Eric Zaunscherb, Marc Simpson, Matthew Lauriston Starnes, Marcus Brune, Ani Markova, Maysa Habelrih et Vanessa Laplante en tant qu'administrateurs;
- Nomination de KPMG, S.E.N.C.R.L., s.r.l. en tant qu'auditeurs; et
- Adoption des modifications proposées au régime incitatif général fondé sur des actions de la Société (le « Plan Omnibus »).

Lors de son assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 13 juillet 2023, les actionnaires de la Société, par un vote des actionnaires désintéressés, ont approuvé les modifications proposées au régime incitatif général fondé sur des actions (le « Plan Omnibus »). Les modifications proposées sont les suivantes :

- Le Plan Omnibus est modifié pour augmenter le nombre total d'actions ordinaires de la Société réservées pour émission de 41 462 480 à 43 557 060, afin de refléter l'augmentation du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société à la date de la présente Circulaire;
- Conformément à la politique 4.4, le Plan Omnibus a été modifié pour décrire spécifiquement les exigences d'acquisition applicables aux options d'achat d'actions octroyées aux fournisseurs de relations avec les investisseurs;
- Conformément à la politique 4.4, le Plan Omnibus a été modifié pour prévoir spécifiquement que la période d'acquisition minimale applicable aux UAD, UAR et UAI ne soit pas inférieure à un an après la date d'octroi, ainsi qu'une modification visant à limiter l'accélération discrétionnaire prévu de la période d'acquisition relative à ces attributions à la période d'acquisition minimale décrite ci-dessus, sauf dans le cadre d'un changement de contrôle, d'une offre publique d'achat, d'une prise de contrôle inversée (RTO) ou d'une autre transaction similaire;

- Le Plan Omnibus a été modifié pour refléter le calendrier d'expiration révisé à l'égard de toute attribution détenue par un Participant dont l'emploi ou le poste d'administrateur de la Société est résilié par la Société ou une filiale de la Société sans motif (que cette résiliation se produit avec ou sans un préavis raisonnable ou adéquat, ou avec ou sans compensation quelconque ou adéquate au lieu d'un tel préavis raisonnable), alors : en ce qui concerne toute attribution acquise détenue par ce Participant, la date d'expiration sera la première des dates suivantes : (i) la date d'expiration de cette attribution, ou (ii) la date déterminée conformément au tableau suivant :

Durée du mandat au sein de la Société	Date d'expiration révisée
De 0 à 3 mois	Date d'entrée en vigueur de la résiliation
Plus de 3 mois jusqu'à 1 an	1 mois suivant la date d'entrée en vigueur de la résiliation
Plus de 1 an jusqu'à 3 ans	3 mois suivant la date d'entrée en vigueur de la résiliation
Plus de 3 ans	12 mois suivant la date d'entrée en vigueur de la résiliation

- Dans le cas d'un consultant dont la relation contractuelle est résiliée par la Société sans motif, alors la date d'expiration de toute attribution acquise sera la première des dates suivantes : (i) la date d'expiration de cette attribution; ou (ii) une date soit 30 jours après la date de résiliation si le consultant fournit des services à la Société depuis moins de 2 ans; ou (iii) une date qui tombe 90 jours après la date de résiliation si le consultant fournit des services à la Société depuis 2 ans ou plus.

Un sommaire du Plan Omnibus peut être consulté dans la circulaire de sollicitation de procuration de la direction datée du 5 juin 2023 (la « Circulaire »), déposée sous le profil de Critical Elements sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Le Plan Omnibus, dans son intégralité, est également joint en Annexe « B » à la Circulaire.

À propos de Critical Elements Lithium Corporation

Critical Elements aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. À cette fin, Critical Elements fait progresser le projet de lithium de haute pureté Rose situé au Québec et détenu en propriété exclusive par la Société. Rose est le premier projet de lithium de la Société à être avancé dans un portefeuille de terrains de plus de 1 050 kilomètres carrés. Le 13 juin 2022, la Société a annoncé les résultats d'une étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène. Le taux de rendement interne après impôts du Projet est estimé à 82,4 %, avec une valeur actualisée nette après impôts estimée 1,915 milliards US\$ à un taux d'actualisation de 8 %. Du point de vue de la Société, le Québec est stratégiquement bien positionné pour les marchés des États-Unis et de l'UE et dispose d'excellentes infrastructures, notamment un réseau électrique à faible coût et à faible émission de carbone contenant 94 % d'hydroélectricité. Le Projet a reçu l'approbation du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique sur la recommandation du Comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et du gouvernement de la Nation Crie et a également reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Patrick Laperrière
Directeur des relations aux investisseurs
et développement corporatif
514-817-1119
plaperriere@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.
Chef de la direction
819-354-5146
jslavallee@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.